

Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

RNCP38881 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	211
Formacode(s)	21027
Code(s) ROME	A1405, A1414
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

41 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 41 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	34238263700011	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISO FAMIL CANTON LAMBESC	78273673000014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DEBRIACE	78596647400013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DULYCEE HORTICOLE DE LYON PRESSIN	33509397700015	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS LA MOUILLERE ORLEANS LOIRE VALLEY	77551109000018	Former et organiser l'évaluation
CENT.AGRICOL.INTERCOMMUNAL MIXTE	31569851400017	Former et organiser l'évaluation
CFA SAONE ET LOIRE SITE ST MARCEL	19711068700021	Former et organiser l'évaluation
CRTE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE	78346979400011	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	19450094800048	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DU LOT ET GARONNE	19470019100019	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 41 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38881-conduite-de-productions-horticoles-arbres-arbustes-fruits-fleurs-legumes/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'horticulture française comprend plusieurs secteurs identifiés : la production des fruits, des petits fruits, des légumes, des végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), des jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), des semences et des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM).

Pour l'ensemble des productions horticoles, l'approche écologique et systémique est privilégiée. L'agriculture urbaine et périurbaine se développe également en France à l'instar de pays d'Europe du Nord.

Enfin, on constate, comme sur l'ensemble des secteurs de la production agricole, un développement des activités connexes à l'activité de production : vente directe ou en circuits courts, transformation, prestations de services (animation autour de jardinage, accueil de groupes et de publics variés), pour répondre aux nouvelles attentes et dynamiques sociales.

Les titulaires d'un baccalauréat professionnel spécialité " conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) " peuvent exercer leurs fonctions en tant qu'ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe dans différentes structures horticoles. Ils exercent leur activité dans un système de contraintes économiques, environnementales et réglementaires auquel ils doivent s'adapter. Le travail s'effectue en concertation avec d'autres responsables au sein de l'entreprise et sous la responsabilité du supérieur hiérarchique auquel ils réfèrent de leurs actes. Ils bénéficient toutefois d'une large autonomie quant à l'animation de l'équipe de travail qui leur est confiée.

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de l'emploi est amené à réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés...) et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il prend en compte en permanence dans les pratiques de travail la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise et agit dans un souci de maintien de la qualité des milieux et de maîtrise des coûts.

Dans le cadre de son activité, le titulaire de l'emploi :

- Conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis
- Réalisation des différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations
- Réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- Coordination d'une équipe de travail dans un atelier de production
- Réalisation du suivi technico-économique de l'atelier de production
- Mise en oeuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

Les principales activités sont :

Conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis

Observe, surveille, analyse et participe à des décisions techniques

Assure ou délègue tout ou partie des travaux de mise en place des cultures annuelles et pérennes

Assure ou délègue tout ou partie des opérations de conduite et d'entretien de la culture

Assure ou délègue tout ou partie des opérations liées à l'alimentation hydrique et minérale des plantes

Procède aux opérations de gestion de l'état sanitaire des cultures

Pilote les automates de production (ordinateur climatique, station de fertirrigation, ...)

Assure ou délègue tout ou partie des travaux de récolte et de préparation des produits végétaux

Assure la réception et le stockage des plants, intrants et consommables

Réalisation des différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations

Maintient en état les matériels et équipements et installations

Réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement

Repère et alerte sur les risques professionnels et fait appliquer les mesures de préventions nécessaires liées à l'utilisation des locaux, des équipements et des matériels

Collecte et assure l'évacuation ou le retraitement des déchets produits dans l'unité de production

Gère le stock des EPI et en vérifie l'état pour l'équipe de travail

Enregistre les données exigeant une traçabilité conformément à la réglementation (origine des plants et semences ...)

Élabore et actualise les documents liés à l'activité

Coordination d'une équipe de travail dans un atelier de production

Organise le travail d'une équipe

Assiste la hiérarchie dans la gestion des ressources humaines d'une équipe de travail

Réalisation du suivi technico-économique de l'atelier de production

Renseigne des tableaux de bord

Etablit des indicateurs d'efficience liés à l'activité

Propose des ajustements et/ou des améliorations

Effectue la gestion quantitative et qualitative des stocks, à partir d'applications spécifiques

Peut collecter les documents d'audit et les présenter

Peut mettre en œuvre et suivre un protocole d'expérimentation

Mise en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

Réalise les opérations de transformation ou de valorisation des végétaux

Effectue les opérations de préparation de commande, de facturation et de livraison

Participe aux activités commerciales sur un point de vente dans différents contextes

Participe à des forums, des stands, des espaces de présentation

Conduit des visites pédagogiques

Conseille des jardiniers amateurs

Echange des informations techniques dans une langue étrangère

Élabore des outils de communication

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
- Organiser le travail du chantier horticole
- Animer une équipe de travail
- Assurer les opérations techniques sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP38881BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre
- Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser l'information
- Élaborer une pensée construite
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- Positionner son projet professionnel
- Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer un mode de vie actif et solidaire
- Mettre en oeuvre un projet collectif
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC05 — Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les ressources naturelles communes dans le contexte de l'exploitation horticole
- Mobiliser les ressources naturelles communes en lien avec le système de production ou de culture
- Apprécier l'impact des choix techniques sur les ressources naturelles communes
- Envisager des perspectives d'évolution des choix techniques à différentes échelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC06 — Organiser le travail du chantier horticole

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer le chantier dans le fonctionnement global de l'entreprise horticole
- Préparer la mise en route du chantier
- Prendre en compte la réglementation du travail dans l'organisation du chantier
- Mettre en oeuvre les étapes et le suivi du chantier
- Proposer des améliorations de la conduite du chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC07 — Animer une équipe de travail

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir un ouvrier dans l'entreprise et dans l'équipe
- Transmettre les consignes de travail et de sécurité en lien avec la situation de travail
- Optimiser le travail de l'équipe
- Mettre en place la régulation du travail de l'équipe
- Mettre en place un climat relationnel propice au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC08 — Assurer les opérations techniques sur les végétaux

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en oeuvre les techniques de multiplication des végétaux
- Mettre en oeuvre les techniques de contrôle de la croissance et du développement du végétal
- Assurer la gestion de l'état sanitaire de la production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC09 — Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser les facteurs climatiques d'un processus de production
- Maîtriser les facteurs édaphiques d'un processus de production
- Maîtriser la nutrition hydrique et minérale pour gérer un processus de production
- Assurer la gestion de la biodiversité de l'agro-écosystème

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38881BC10 — Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer le matériel en assurant les réglages
- Intervenir sur les paramètres d'un système automatisé
- Utiliser les matériels, les installations et les équipements en sécurité
- Remiser le matériel
- Réaliser l'entretien courant
- Réaliser une maintenance corrective à partir d'un diagnostic de dysfonctionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme peut exercer ses fonctions en tant qu'ouvrier hautement qualifié ou chef d'équipe dans différentes structures horticoles telles que :

- des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité employant une main-d'œuvre importante, intégrant parfois tout ou partie d'un champ de production ou d'une gamme de produits,
- des entreprises horticoles, exploitant généralement de faibles surfaces et orientées vers la vente de proximité en circuit court (association pour le maintien d'une agriculture paysanne, magasin de producteurs, marché, vente au détail) proposant une grande variété de produits horticoles de consommation et d'ornement,
- des entreprises très spécialisées approvisionnant d'autres exploitations horticoles et/ou des structures de mise en marché (grossistes, grandes et moyennes surfaces, jardineries),
- des organismes professionnels (station de recherche, d'expérimentation, station de conditionnement) ou territoriaux (service de production des collectivités locales, service d'espaces verts des grandes villes),
- des structures d'insertion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de culture en exploitation maraîchère

Chef de culture horticole

Conducteur de travaux horticoles

Ouvrier agricole en maraîchage-horticulture

Ouvrier en production horticole biologique

Ouvrier en production maraîchère biologique

Ouvrier en production pépinière biologique

Ouvrier horticole

Ouvrier horticole serriste

Ouvrier pépiniériste

Ouvrier maraîchère

Chef de culture arboricole

Chef de station fruitière

Chef d'équipe en production arboricole

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 476 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	107 204
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	93 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 000 €
Selon la branche	7 890 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
9 000 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 843 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2029

Date de dernière délivrance possible 01/01/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31694

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38881/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	450 € – 4 300 €
Durée	12 – 1189 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	55
Organismes gestionnaires (CFA)	38
Organismes formateurs	39
Régions couvertes	12
Départements couverts	33
Organismes certifiés Qualiopi	39
Sessions	de 08/2024 à 07/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	25
Parcours menés à terme	21
Taux d'achèvement	84 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	28
Montant total engagé	50 730 €
Coût moyen par dossier	1 812 €
Durée moyenne	382 h
Période	06/2025 – 09/2026
France compétences	75 %
France Travail	12 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.